

Former par qui et où ? Formation par les non-universitaires

Hervé THOMAZEAU

Résumé

S'agissant de la formation initiale des internes, l'ouverture de terrains de stages non-universitaires est nécessaire et représente un outil du "travailler ensemble", s'éloignant des positions de principes ou de stigmatisation de l'un ou de l'autre des exercices. Les points essentiels sont:

- . Ouvrir ces terrains en fonction des besoins pédagogiques de la spécialité, qualitatifs et quantitatifs, en s'appuyant pour les terrains de stages libéraux sur des formateurs reconnus localement et nationalement (Collèges et sociétés scientifiques).
- . Instaurer un dialogue permanent au travers des commissions locales de DES en utilisant les leviers légaux de la réforme du 3e cycle (R3C) et les organisations entre UFR et ARS.
- . Consolider à cette occasion les points forts de la R3C: sanctuarisation du temps de formation des internes, décharge de leurs tâches administratives, organisation de la simulation procédurale...
- . Innover en termes de collaborations notamment dans le domaine de la permanence de soins et de son partage public/privé et valoriser les praticiens hospitalier non-universitaires encadrants de stage.